

# RIPOFLEX MAT

Revêtement d'imperméabilité  
en phase aqueuse (I1 à I4)

UN SEUL PRODUIT PERMETTANT DE  
RÉALISER LES SYSTÈMES  
D'IMPERMÉABILITÉ I1 À I4 (A2 À A5)

RÉSISTANCE À L'ENCRASSEMENT OPTIMALE

ASPECT MAT POUR ATTÉNUER  
LES DÉFAUTS DU SUPPORT

REND LE SUPPORT IMPERMEABLE À L'EAU  
EN CONSERVANT UNE TRÈS BONNE  
PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR

## PEINTURE EXTÉRIEURE MAT



I1 à I4



EXT

### Aspect

Aspect en pot : Peinture onctueuse.  
Aspect du feuil sec : Mat profond.

### Teintes

Blanc et toutes teintes

### Utilisations / Supports

Système d'imperméabilité : pour la réfection et la décoration des façades en service.

### Conditionnement

15 litres.

### Caractéristiques

**Rendement** : 2 à 5 m<sup>2</sup>/l sur fonds lisses.

Variable selon le système choisi.

**Séchage à 23 °C et 50 % H.R.** :

Sec au toucher : 3 à 4 heures

Recouvrable : 24 heures

Pleine performance après 3 semaines de séchage.

Température ambiante de mise en œuvre : supérieure à 5 °C.

Humidité ambiante de mise en œuvre : inférieure à 80 % H.R.

**Densité à 20 °C** : 1,16 (± 0,05).

**Extrait sec en volume** : 65% (± 2%).

# RIPOFLEX MAT

## Application et dilution

Rouleau polyamide texture (18 mm).  
Supports à relief prononcé : rouleau polyamide meche special facades.  
Pistolet airless : Dilution à 15% d'eau en impression.

## ATTENTION

Ne doit pas être appliqué dans les conditions suivantes :

- par temps de pluie, de gel, de brouillard ou d'humidité relative  $\geq 80\%$
- sur support gelé, gorgé d'eau ou humide
- sur des supports dont la température superficielle est  $\leq 5\text{ °C}$  ou  $\geq 35\text{ °C}$
- en plein soleil, par vent fort ou en cas d'averse menaçante
- en intérieur

En façade exposée aux UV, ne pas appliquer de teintes dont le coefficient d'absorption est  $> 0,7$

Pour des teintes foncées, prévoir l'application d'une impression en fausse teinte pour favoriser l'opacité

Les soubassements seront traités avec les peintures RIPOXANE ou FREITALITH HYDRO

## Mise en œuvre

Elle devra être conforme à la norme AFNOR NF DTU 42.1. et NF DTU 59.1.

SUPPORTS ANCIENS CONFORMES AU DTU 42.1	TRAVAUX PRÉPARATOIRES				FINITION
	Décapage Rinçage	Sondage, piochage, brossage	Lavage sous pression	Impression	
Béton (banché, préfabriqué)		●	●	RIPOFLEX MAT dilué à 15% d'eau	<b>Système I1</b> 1 couche de RIPOFLEX MAT (400 g/m <sup>2</sup> )
Enduit hydraulique (lisse ou structuré)		●	●	RIPOFLEX MAT dilué à 15% d'eau	<b>Système I2</b> 2 couches de RIPOFLEX MAT (300 g/m <sup>2</sup> /couche)
Anciens fonds peints y compris RPE et revêtement d'imperméabilité, à conser- ver (apres étude préalable)			●	RIPOFLEX MAT dilué à 15% d'eau	<b>Système I3</b> 2 couches de RIPOFLEX MAT (400 g/m <sup>2</sup> /couche)
Anciennes peintures ou re- vêtements peu adhérents	●	●	●	RIPOFLEX MAT dilué à 15% d'eau	<b>Système I4</b> 1 couche de RIPOFLEX MAT + Armature 2 couche de RIPOFLEX MAT (soit 3x400 g/m <sup>2</sup> )

NOTA : En cas de contamination biologique : utiliser un produit éliminant les micro-organismes

NOTA 2 : Sur fond poreux ou farinant, privilégier l'impression RIPOFOND en lieu et place de RIPOFLEX MAT dilué

**Nettoyage du matériel :** À l'eau, ou aux solvant aromatique ou décapant, si le produit a séché.

**Durée de conservation :** 24 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.



**RIPOLIN**  
**BÂTIMENT**

**PPG AC - France**  
Ripolin Bâtiment  
Immeuble Union Square - 1 rue de l'Union  
92565 Rueil-Malmaison cedex  
Tél. : 01 57 61 00 00  
Fax : 01 57 61 06 10

# RIPOFLEX MAT

## Étude préalable

Épaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité			
	I1	I2	I3	I4
< 300 µm	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable
> 300 µm	Étude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

## Données de sécurité et normalisation

Fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

NF T 36-005 Famille I, Classe 7b2

NF T 34-722 : classe I1 à I4

NF EN 1062-1 : I1 à I4 : E<sub>4</sub> à E<sub>5</sub>, V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>2</sub> à A<sub>5</sub>

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).

Ce produit contient maximum 40 g/l COV.



**RIPOLIN**  
**BATIMENT**

**PPG AC - France**

**Ripolin Bâtiment**

Immeuble Union Square - 1 rue de l'Union

92565 Rueil-Malmaison cedex

Tél. : 01 57 61 00 00

Fax : 01 57 61 06 10